

Bulletin provincial



N°19

2006

17 AOUT

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE	
<i>Commune de CHARLEROI :</i>	
Promotion d'officiers pompiers professionnels	458
<i>Commune de FLEURUS :</i>	
Engagement d'un officier médecin volontaire	458
<i>Commune de LA LOUVIERE :</i>	
Prorogation de stage d'un officier pompier professionnel	459
Promotion dans un grade d'officier professionnel	461
Recrutement d'un officier pompier volontaire	462
<i>Commune de BEAUMONT :</i>	
Promotion dans un grade d'officier pompier volontaire	459
<i>Commune de MONS :</i>	
Prorogation de stage d'un officier professionnel	460
<i>Commune de QUIEVRAIN :</i>	
Promotion dans un grade d'officier pompier volontaire	460
<i>Commune de LESSINES :</i>	
Refus de promotion d'un officier pompier volontaire	461
<i>Commune d'ANTOING :</i>	
Licenciement d'un officier pompier professionnel	462

INC/2006/073

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—
Promotion d'officiers pompiers professionnels

VILLE DE CHARLEROI

—
Par décision du 10 avril 2006, j'ai approuvé la délibération du 22 décembre 2005, par laquelle le Conseil communal de CHARLEROI décide de promouvoir, à dater du 1^{er} janvier 2006, MM. M. M. et D. R., lieutenants, en qualité de capitaine professionnel au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 24 avril 2006

Le Gouverneur ff,

(s) Guy PETIT

INC/2006/077

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—
Engagement d'un officier pompier médecin volontaire

VILLE DE FLEURUS

—
Par décision du 10 avril 2006, je n'ai pas approuvé la délibération du 20 décembre 2005, par laquelle le Conseil communal de FLEURUS décide d'engager à titre effectif, à dater du 1^{er} janvier 2006, M. E. D. en qualité de sous-lieutenant médecin volontaire au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 24 avril 2006

Le Gouverneur ff,

(s) Guy PETIT

INC/2006/118

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—
Prorogation de stage d'un officier pompier professionnel

VILLE DE LA LOUVIERE

—
Par décision du 22 mai 2006, j'ai approuvé la délibération du 23 mars 2006, par laquelle le Conseil communal de LA LOUVIERE décide de proroger, pour une période d'un an prenant cours le 1^{er} février 2006, le stage de M. V. M., sous-lieutenant professionnel au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 30 mai 2006

Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX

INC/2006/106

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—
Promotion dans un grade d'officier pompier volontaire

VILLE DE BEAUMONT

—
Par décision du 30 mai 2006, j'ai approuvé la délibération du 21 février 2006, par laquelle le Conseil communal de BEAUMONT décide de promouvoir, à dater du 1^{er} mars 2006, M. F. P., adjudant, en qualité de sous-lieutenant volontaire au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 16 juin 2006

Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX

INC/2006/114

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—
Prorogation de stage d'un officier pompier professionnel

VILLE DE MONS

—
Par décision du 30 mai 2006, j'ai approuvé la délibération du 20 mars 2006, par laquelle le Conseil communal de MONS décide de proroger, à dater du 1^{er} avril 2006, le stage de M. C. S., sous-lieutenant professionnel au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 16 juin 2006

Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX

INC/2006/122

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—
Promotion dans un grade d'officier pompier volontaire

COMMUNE DE QUIEVRAIN

—
Par décision du 27 juin 2006, j'ai approuvé la délibération du 28 février 2006, par laquelle le Conseil communal de QUIEVRAIN décide de promouvoir, à dater du 1^{er} mars 2006, M. E. P., adjudant, en qualité de sous-lieutenant volontaire au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la commune.

MONS, le 30 juin 2006

Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX

INC/2006/126

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Promotions dans un grade d'officier pompier professionnel

VILLE DE LA LOUVIERE

Par décision du 30 juin 2006, j'ai approuvé la délibération du 20 février 2006, par laquelle le Conseil communal de LA LOUVIERE décide de promouvoir, à dater du 1^{er} mars 2006, MM. S. M. et F. T., sergents, en qualité de sous-lieutenant professionnel au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 6 juillet 2006

Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX

INC/2006/134

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Refus de promotion d'un officier pompier volontaire

VILLE DE LESSINES

Par décision du 30 juin 2006, je n'ai pas approuvé la délibération du 28 mars 2006, par laquelle le Conseil communal de LESSINES décide de refuser à M. B.V., lieutenant chef de service FF, la promotion dans le grade de capitaine chef de service au sein du Corps des sapeurs-pompiers volontaires de la Ville.

MONS, le 6 juillet 2006

Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX

INC/2006/130

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

Recrutement d'un officier pompier volontaire

VILLE DE LA LOUVIERE

Par décision du 6 juillet 2006, j'ai approuvé la délibération du 20 février 2006, par laquelle le Conseil communal de LA LOUVIERE décide d'admettre au stage, à dater du 1^{er} mars 2006, M. J-D. D. en qualité de sous-lieutenant volontaire au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 13 juillet 2006

Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX

INC/2006/149

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

Licenciement d'un officier pompier professionnel

VILLE D'ANTOING

Par lettre du 12 juillet 2006, j'ai approuvé l'article 1^{er} de la délibération du 8 mai 2006, par laquelle le Conseil communal d'ANTOING décide de licencier, à dater du 1^{er} juin 2006, M. S. D. de ses fonctions de sous-lieutenant professionnel stagiaire chef de service au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville pour cause de réorganisation dudit Corps.

MONS, le 13 juillet 2006

Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX